NOTE D'INFORMATION 2022

MASTER Sciences, technologie, santé
mention géographie, aménagement,
environnement et développement

Parcours :

Identification Aménagement et Gestion du Foncier

le cnam
École supérieure des géomètres et topographes esgt

NATURE DU RECRUTEMENT :

La sélection est réalisée sur dossier, certains candidats pouvant être par la suite convoqués à un entretien complémentaire.

CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier d'inscription au concours d'entrée Master est en ligne sur le site www.esgt.cnam.fr Les documents demandés devront être adressés à l'ESGT, 1 boulevard Pythagore, 72000 LE MANS, au plus tard le :

Samedi 16 avril 2022
(Cachet de la poste faisant foi)

Tout dossier envoyé après cette date ne pourra pas être pris en considération ; il en sera de même pour tout dossier incomplet.

ÉTUDE DE DOSSIER :

Le dossier est étudié par un jury au vu notamment des éléments suivants :

- Résultats au baccalauréat (notes et mention) ;
- Résultats depuis le baccalauréat ; (copies diplôme, notes)
- Lettre de motivation ;
- Eventuellement lettres de recommandations des enseignants.

Les résultats seront publiés l**e mardi 14 juin 2022** sur le site web de l'école : www.esgt.cnam.fr. Les candidats seront également informés, par voie postale, de la décision du jury et, le cas échéant, recevront leur convocation à un entretien complémentaire.

ENTRETIEN COMPLÉMENTAIRE :

L'entretien, d'une durée de 15 minutes, aura lieu dans les locaux de l'ESGT **le jeudi 23 ou le vendredi 24 juin 2022.**

RÉSULTATS :

Les résultats seront publiés le **mardi 28 juin 2022** et consultables sur le site web de l'École www.esgt.cnam.fr.

Le jury établit une liste principale et parfois une liste complémentaire. Si liste complémentaire, les candidats de cette liste intègrent le Master en fonction des désistements de la liste principale.

L'admission définitive à l'ESGT est subordonnée à la présentation de la validation du niveau L3.

DEMANDE DE BOURSES NATIONALES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les candidats concernés par l'attribution d'une bourse par le Crous sont invités à prendre leurs dispositions dès le mois de mars 2022 (demande en ligne sur le site du Crous).

ENSEIGNEMENT À L'ESGT

La scolarité est de 2 années. La première comprend deux semestres d'études, dont une formation en entreprise obligatoire de 2 mois. La deuxième année comprend un semestre d'études suivi d'un travail de recherche en entreprise de 20 semaines (préparation du mémoire).

Le régime des études est l'externat. Cours, travaux dirigés et travaux pratiques ont lieu à l'école. Des déplacements d'une demi-journée à plusieurs jours peuvent être programmés pour des visites d'étude ou des travaux de terrain.

DROITS DE SCOLARITÉ À L'ESGT

Les droits de scolarité payables annuellement par les élèves sont fixés par le ministère de l'Éducation nationale par un arrêté ministériel. Actuellement pour la scolarité 2020/2021, les frais de scolarité sont de **243** euros de droits ministériels + **200** euros de droits complémentaires. Les boursiers sont exonérés des droits ministériels.

En ce qui concerne les étudiants non ressortissants de l'un des États membres de l'Union Européenne, d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen ou de la Confédération suisse, les frais de scolarités 2021/2022 sont de **1885** euros.